**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 26 (1962) **Heft:** 101-102

**Artikel:** Notes d'étymologies gallo-romane et romane [suite]

Autor: Keller, Hans-Erich

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-399295

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# NOTES D'ÉTYMOLOGIES GALLO-ROMANE ET ROMANE

(Suite) 1.

5° Sav. marron « guide de montagne ».

Ce mot a retenu l'attention des savants depuis longtemps déjà <sup>2</sup>. Les articles les plus importants qui lui furent consacrés sont de la plume d'A. DAUZAT et de B. TERRACINI.

Ce premier publia en 1954 un article intitulé « Marrons et marroniers de montagne » ³, dans lequel il rattache notre mot au terme ibéro-roman marr- désignant le bélier (REW³, 5374; FEW 6, 373 b). B. Terracini écrivit dans la même année une étude importante sur des problèmes d'étymologie préromane, dont le premier traite de l'it. marrone, fr. marrone « esp. de châtaigne » ⁴; il y propose une base préromane mar(r)-« chef; ancien; grand; gros », à laquelle se rattacheraient it. marrone « esp. de châtaigne », etc., étr. maru « sorte de chef », tosc. marrone « cheval qu'on attelle à côté d'un autre encore mal dompté pour lui servir de guide » et it. mérid. marrone « vieil animal, etc. », ainsi que notre marron « guide de montagne ».

Or, l'idée de Dauzat se heurte au fait que les représentants orientaux de marr- « bélier » ne dépassent pas le Languedoc, mais que, par contre,

- 1. Voir RLiR 24 (1959), 286-303.
- 2. Le premier qui ait proposé une étymologie a été, à notre connaissance, G. de Gregorio, dans: Studi glottologici italiani 1 (1899). Il y voyait un dérivé du germ. marh «cheval», une idée qui fut déjà réfutée par M. Grammont dans RLR 45 (1902), p. 503. C. Marteaux proposait, dans Revue Savoisienne 47 (1906), 186s., de partir de matrona parce qu'on appelait dans la Suisse romande maronna la garde-malade (déjà dans un document de 1621 marronnes), d'où l'on aurait dérivé le masculin marronier (maronnai chez Bridel) et par retranchement marron; la signification « guide de montagne » serait donc secondaire.
  - 3. Le Français Moderne 22, 84-88.
  - 4. Archivio glottologico italiano 39, 120-141.

ils s'étendent jusqu'au Portugal, de sorte que tout parle en faveur d'une origine ibère 1. — La proposition de M. TERRACINI, en revanche, mérite une attention particulière, car elle réunit plusieurs types actuels sous une forme primitive. Laissons à part l'étr. maru, dont le rapport avec les deux autres types est trop vague pour qu'on puisse en tirer une conclusion quelconque 2, et arrêtons-nous d'abord au terme toscan marrone « cavallo ben ammaestrato che si accoppia al tiro con quello da avvezzarsi; bue vecchio che si accoppia con uno giovane; fig. persona esperta che viene in aiuto a chi non ha esperienza » (Fanfani; DEI), abruzz. marronë « bue vecchio che s'ingrassa per macello, di salute malferma » (DEI), calabr. marrune «animale vecchio » (Rohlfs), sic. marruni « cavalaccio » (DEI). M. A. Prati<sup>3</sup> voulait le faire dériver secondairement de marrone « guida usata per passare le montagne, piú di tutto il Moncenisio », qui proviendrait de son côté de Marroni « antico popolo abitante nelle Alpi » en se fondant sur deux citations dans Du Cange; or, M. TERRACINI, op. cit., p. 128, prouvait déjà que ce mot Maroni de Du Cange n'est qu'une mauvaise interprétation de marons « guides de montagne » (v. plus bas), de sorte que ce dernier reste toujours inexpliqué. D'autre part, Guastalla maron d'caval « pouliche » (GAMILLSCHEG, v. plus bas) et surtout les attestations méridionales, auxquelles il faut ajouter Bisceglie marre « cavallo arrembato, ronzino » (Còcolo) — très important à cause de la forme —, interdisent un passage sémantique de «guide de montagne » à «cheval de guide ». Il faut donc revenir à l'étymologie proposée déjà par MEYER-Lübke, qui y vit un dérivé du terme lombard marh « cheval » REW3, 5356). C'est l'étymologie acceptée également par CL. MERLO 4, E. GA-MILLSCHEG 5 et C. BATTISTI (DEI, s. v.). It. marrone « esp. de grosse

<sup>1.</sup> Ce mot a été étudié si souvent que nous nous bornons à renvoyer à G. Rohlfs, Le Gascon, p. 24; Y. Malkiel, Hispano-arabic marrano and its hispano-latin omophone, dans: Journal of the American Oriental Society 68, 178-182; J. Hubschmid, Lenguas pre-rromanas no indoeuropeas: testimonios románicos, dans: Enciclopedia lingüística hispánica 1, p. 52; FEW 6, 373b-375a.

<sup>2.</sup> Etr.-lat. maro serait originaire de l'Asie Mineure, voir F. Ribezzo, dans: Rivista indo-greco-italica 15, 75ss.; 1923, 223ss.; 1928, 64; C. Battisti, Sostrati e parastrati in Roma, dans: Sostrati e parastrati nell'Italia preistorica, p. 168 (avec d'autres indications bibliographiques).

<sup>3.</sup> Voc. etim. it., p. 631b.

<sup>4.</sup> Postille al Romanisches Etymologisches Wörterbuch di W. Meyer-Lübke, dans: Ann. Univ. Toscane 11 (1926), 23-68, s. v.

<sup>5.</sup> Romania Germanica 2, p. 150.

châtaigne », de son côté, a été identifié par J. Hubschmid <sup>1</sup> avec le radical préroman marr- « pierre » (REW<sup>3</sup>, 5369; FEW 6, 368b), et M. Terracini, op. cit., p. 122, démontre d'une façon indubitable que cette formation se fit tout d'abord en Lombardie, où le mot est attesté dès 1176 (J. Hubschmid, op. cit., p. 56).

Reste donc notre terme marron « guide de montagne », attesté depuis le xe siècle 2. Or, ce mot vit exactement dans la même zone lexicale qui est occupée par les représentants de la racine préromane marr- « pierre » là où celle-ci a gardé sa signification primitive 3. Il suffit de mentionner, p. ex., pr. marro « tuf » (Avril), Oisans marra « éboulis de cailloux » (Duraffour, Revue de Géographie Alpine 17, 796), lyon. mereau « menu caillou de gravier » (P. Monet, 1636; P. F. Pomey, 1671) ou encore Couzon marre adj. « calcaire » (J. M. Villefranche) 4. Le suffixe -0, -onis ne peut être, dans notre cas, que la latinisation d'un suffixe en nasale préroman, comme il est assez commun dans le fond lexical préroman 5. M. Terracini, op. cit., avait donc, au fond, raison de rapprocher le terme marron « esp. de grosse châtaigne » de notre marron « guide de mon-

- 1. Sardische Studien, p. 56. Hubschmid renvoie à ce propos au glissement sémantique de l'esp. berrueco « tolmo granítico » > montañ. berrueca « esp. de grosse châtaigne ».
- 2. La plus ancienne mention nous provient de Du Cange, s. v., qui cite la Vita S. Odonis (de Cluny, mort en 943) où l'on lit: « Secus autem locum illum habitat quoddam genus hominum, qui Marones vocantur, ut arbitror, ex Marronea aquilonari provincia illud nomen traxisse regionem »; cette interprétation est purement fantaisiste, car déjà dans la Chron. S. Trudonis (999-1030), chap. 12, la fonction de ces Marones est clairement indiquée: « Praemonstrata eis a praeducibus Maronibus difficilissima via: Marones enim appellantur viarum praemonstratores » (cité ap. A. Dauzat, op. cit., 85). Le terme se rencontre en français à partir de 1379, cf. J. Désormaux, dans: Revue Savoisienne 43 (1902), 9-14; 51 (1910), 79; il est mentionné en outre par M. Bruchet, Le château de Ripaille (Paris, 1907), pp. 326 et 329; Mystère de Saint Bernard de Menthon, éd. A. Lecoy De la Manche (SATF), v. 829; Godefroy; Huguet. Les dictionnaires français l'enregistrent à partir de Cotgrave 1611 jusqu'à Trévoux 1771 (de Furetière 1960 à Trévoux 1771 à côté du dérivé maronier, qui se trouve encore dans Larousse 1922-1931 avec la définition «au monastère du mont Saint-Bernard, frère lai servant de guide »). En ce qui concerne les altestations italiennes, voir B. Terracini, op. cit., p. 126 n. 22.
- 3. Mot étudié à fond par G. Alessio, Archivum Romanicum 25, 167-168; Studi Etruschi 20, 139; Revue internationale d'Onomastique 1, 247; J. Hubschmid, Sardische Studien, pp. 52-57; Enciclopedia lingüistica hispánica 1, 43s.
  - 4. Cf. maintenant FEW 6, 368b-737b.
- 5. Cf. les exemples cités par C. BATTISTI, Le formanti sigmatiche preindoeuropee in relazione con gli strati arcaici della toponomastica atesina, dans: Sostrati e parastrati nell'Italia preistorica, p. 293 et n. 1.

tagne »; seulement, les deux mots ont été formés indépendamment et dans des régions différentes non sur une racine méditerranéenne et ne dérivent pas l'un de l'autre, mais appartiennent à la même racine alpine marr- « pierre » <sup>1</sup>. Le marron « guide de montagne » était donc, à l'origine, celui qui a l'expérience des régions montagneuses, rocheuses, ou, pour parler avec le chroniqueur de la « Vie de saint Odon de Cluny » (cf. n. 2, p. 140), l'habitant des marres, c.-à-d. des montagnes, des Alpes.

Résumons: Sav. marron « guide de montagne » a été formé sur la racine alpine marr- « pierre » moyennant le formans prélatin -on-. C'est un terme créé dans les Alpes occidentales et qui signifie littéralement « celui qui a la pratique des rochers; montagnard ». Ce mot a donc la même origine que marron « esp. de grosse châtaigne », terme propre à la Lombardie, sans qu'on puisse déterminer encore aujourd'hui si -on- représente ici le même suffixe préroman que dans marron « guide de montagne » ².

## 6° Calvados papitre « pavot ».

Dans FEW 16, 617b, nous avons signalé le type Calv. pāpitr (point 355), Bocage, Lisieux papitre, Caen id., popitre<sup>3</sup>, sans pouvoir expliquer le suffixe, tandis qu'il n'y avait déjà alors pas de doute pour nous que le

- 1. B. TERRACINI, op. cit., p. 138, dit d'ailleurs aussi que notre terme « si è incrociata con una serie di voci che, più o meno direttamente, possono ricondursi alla base marra ripetutamente studiata dall'Alessio »; il entrevoit donc déjà la solution du problème.
- 2. Ces lignes furent écrites après l'impression de l'article marr- « pierre » du FEW 6, ce qui explique pourquoi sav. marron « guide de montagne » n'y figure pas, car le rattachement à cette racine ne fut reconnu par nous que tout dernièrement. Il est évident que la signification « infirmier » que Bridel et Pierrehumbert attribuent à maron est secondaire (déjà chez Pierrefleur au xvie s. « homme chargé de soigner et d'enterrer les les pestiférés », éd. L. Junod, p. 167), cf. Bridel s. v. « domestique qui va chercher et guider les voyageurs perdus dans les neiges (S. Bernard) ». Arnaz (Basse Vallée d'Aoste) marò « individu grossolano, impacciato », que cite M. Terracini, op. cit., p. 127 n. 26, est également secondaire, comme il est prouvé par G. D. Serra, Vie romane e romee nel Canavese (Cluj, 1927), p. 17, où il rappelle la plainte du citoyen Petrus Fornaxerius d'Ivrea « quid dixit quod miles domini Potestatis est guito punaxius », guito étant à l'origine un synonyme de notre marron « guide de montagne » ; ou faut-il attribuer plus d'importance à la signification « testardo » que Mlle Janin, l'informatrice de M. Terracini pour Arnaz, donne également à ce mot, de sorte qu'il faudrait y voir un sens secondaire de marron « esp. de grosse châtaigne » ?
- 3. Ces matériaux nous ont été fournis par ALF 321; E. Rolland, Flore populaire 1, 168; Ch. Joret, Flore populaire de la Normandie (Caen/Paris, 1887); Bulletin des parlers normands, p. 180.

radical représente un emprunt à l'ags. papoeg, qui remonte lui-même à lat. v. \*papāvu pour lat. cl. papāver. Or, aujourd'hui, nous croyons avoir trouvé la solution : il doit s'agir pour -tre du suffixe germanique -dra, qui se retrouve dans des noms d'arbres tels que all. holunder, flieder, heister, rüster, affolter, etc. C'est la même racine que got. triu, a. nord. et a. fries. trē, a. sax. trio, ags. trēo, a. tree et qui signifie « bois; arbre ». Ces formes germaniques remontent à la racine indo-européenne dreu-, deru- « arbre » (probablement à l'origine « chêne ») cf. J. Рокоrny, IEW 1, 214-217), qui pouvait aussi être employée comme suffixe, comme le prouve p. ex. a. isl. ilstri « saule » (v. ci-dessous, p. 154). — Mais il y a plus : la forme papitre est une très belle preuve pour une assez longue indépendance linguistique du litus Saxonicum dans le Calvados, car jusqu'à présent, il n'y avait que certains noms de lieux qui témoignaient de l'importance de l'établissement des Saxons dans le Bessin (cf. A. Longnon, Les noms de lieux de la France, p. 178-195). En effet, l'extension de notre vocable coïncide avec celles des Saxones Baiocassini de Grégoire de Tours et de la circonscription administrative qu'on appelait au Ixe siècle Ottinga Saxonia (d'après Longnon) ou Otlinga Saxonum (d'après F. Lot, dans : Hist. gén. publiée sous la direction de Gustave Glotz, Histoire du moyen âge, t. I, p. 204). Et on est en droit de se demander si nous avions raison d'expliquer (dans FEW 16, 617b) Calvados papiy, papi, poupi, etc., par les rapports linguistiques entre la Grande-Bretagne et la Normandie au moyen âge; nous préférons y voir aujourd'hui également une trace des Saxons établis dans le Bessin, de sorte que ces formes ne seraient pas dérivées de l'ags. papoeg, mais en représenteraient une évolution parallèle due aux Saxons établis sur le continent.

Donc, Calvados papitre remonte à a. sax. papoeg trēo et signifiait à l'origine « plante de pavot ».

7° Jura sagne, lyon. sagni, pr. sagno « terrain marécageux ».

Ce type de mot joue aussi un rôle important dans la toponymie <sup>1</sup>. Il s'étend sur un territoire qui va du pied sud des Vosges à travers

1. A. LONGNON, Les noms de lieux de la France, p. 604; A. VINCENT, Toponymie de la France, p. 236; A. DAUZAT, La toponymie française, p. 290; A. DAUZAT, Les noms de lieux, p. 221; H. GRÖHLER, Ueber Ursprung und Bedeutung der franz. Ortsnamen 2, p. 236; H. STROBEL, Die von Pflanzennamen abgeleiteten Ortsnamen einiger südfranz. De-

le Jura neuchâtelois et vaudois, les Alpes occidentales (y compris l'ouest du Piémont) et le Massif Central jusque dans les Pyrénées orientales. Sa base se réduit à un type \*sania, que Meyer-Lübke, REW³, 7577, sur une proposition d'E. Herzog¹, rattache à lat. saniēs «sang corrompu»², tandis qu'A. Longnon suppose une origine ibérique et que H. Gröhler et S. Sturm pensent à une provenance ligure, A. Dauzat, RIO 7, 200 n. 33, M. Baudot et L.-F. Flutre, par contre, à un mot pré-indo-européen.

Or, la signification originale est sans doute « terrain marécageux » <sup>3</sup>: cette signification est trop près de lat. stāgnum « eau stagnante, marais, étang » pour que cela puisse être dû à un simple hasard. C'est pourquoi nous avons suivi une suggestion orale de M. J. U. Hubschmied, qui pensait à un gaul. \*sagna, supposition parfaitement légitime vu l'extension géographique. En effet, i.-e. st- peut passer à gaul. s- <sup>4</sup>; c'est ainsi que correspond gall. seren et le nom d'une divinité gauloise Sirona (H. Pedersen, Vergl. Gr. d. kelt. Spr., I, 78) à lat. stella, gr. ἀστής, all. stern, brit. steren; lat. stimulus devient a. gall. sumpl; lat. stipula apparaît en gall. m. comme soft (Jackson, op. cit., p. 531). Donc, lat. stāgnum et gaul.

partemente (thèse Tübingen, 1936), p. 41; H. Jaccard, Essai de toponymie. Origine des noms de lieux habités et des lieux-dits de la Suisse romande (Lausanne, 1906), p. 403; Ad. Gros, Dictionnaire étymologique des noms de lieux de la Savoie (Belley, 1935), p. 521; L.-F. Flutre, Recherches sur les éléments prégaulois dans la toponymie de la Lozère (Paris, 1957), p. 240s.; E. Nègre, Toponymie du canton de Rabastens (Tarn) (thèse Toulouse, 1959), p. 219 § 926; M. Baudot, Les toponymes pré-latins des terrains aqueux en France, dans: Onomastica i (1947), 257; A. Dauzat dans: Revue internationale d'onomastique 7 (1955), 200 n. 33; W. Gerig, Die Terminologie der Hanf- und Flachskultur in den frankoprov. Mundarten (Heidelberg, 1913), p. 32; S. Sturm, Die Begriffe Sumpf und Pfütze im Galloromanischen (thèse Leipzig, 1938), pp. 3-5. Des lieux-dits de notre type sont en outre signalés par ALLy, c. 862, et ALMC, c. 103; on en trouve également dans les dictionnaires patois de Pierrehumbert (parler neuchâtelois), Personne et Tout-le-Monde (Mâconnais), Arnaud et Morin (Barcelonette) et d'autres encore.

- 1. Dans: Bausteine zur romanischen Philologie, Festgabe für Adolf Mussafia zum 15. Februar 1905, p. 502.
  - 2. Cette étymologie est encore acceptée par Strobel et Nègre.
- 3. Il est vrai que, dans le domaine provençal et ligure (Gênes, G. Frisoni, Diz. moderno genovese-italiano, p. 234a), vit aussi une signification « masse d'eau, typha », mais celle-ci est indubitablement secondaire.
- 4. Cf. K. Jackson, Langage and history in early britain (Edimbourg, 1953), pp. 529-534. Nous devons ce renseignement bibliographique à M. Hch. Wagner, que nous remercions vivement de l'intérêt apporté à notre problème et qui partage entièrement nos vues.

\*sagna remontent, tout comme gr. στάζω « je distille », à la racine indoeuropéenne stag- « dégoutter, ruisseler » <sup>1</sup>.

Reste encore à expliquer la différence de terminaison : -um en latin, -a en gaulois. Au neutre lat. stāgnum devait correspondre gaul. \*san; en effet, il existe un gall. taen ² « conspersio, aspersio », qui reflète exactement lat. stāgnum en ce qui concerne la forme. Or, dans les langues celtiques, il n'est pas rare de rencontrer — à côté d'une forme neutre — un dérivé en -a, p. ex. m. ir. fert et ferta « colline », find et finda « cheveu », long et lunga « bateau » ³; cf. aussi FEW 14, p. 301 b, où sont mentionnées la forme neutre ir. fern « aune », gall. bret. gwern, à côté de la forme féminine (anciennement collective?) afr. verne < verna. C'est ainsi qu'a dû exister également côte à côte gaul. \*san (d'un i.-e. \*stagn, cf. gall. taen) et \*sagna, qui a abouti aux formes attestées encore aujour-d'hui dans la Galloromania.

Conclusion: Le terme gallo-roman sagne, etc. remonte à gaul. \*sagna, qui correspond à lat. stāgnum, à l'exception de la terminaison -a, celle-ci représentant peut-être une ancienne idée collective, mais qui, en a. gaul. déjà, n'ajoutait plus au radical de changement de signification notable.

## 8º Fr. sureau « sambucus nigra ».

Ce mot pose un problème sérieux: Comment s'explique l'r anorganique de ce dérivé de lat. sabūcus en -ellu 4? Le dictionnaire de BLOCH-WART-BURG<sup>2</sup> en dit: « Peut-être par croisement avec l'adj. sur, à cause du goût sur des feuilles et des baies du sureau », et GAMILLSCHEG, Etymol. Wörterbuch d. fr. Spr., p. 823b, incline aussi plutôt à cette explication.

Quel est ce « goût sur des feuilles et des baies du sureau »? A en conclure d'après l'adj. sur, les savants susmentionnés doivent penser à une

<sup>1.</sup> J. Pokorny, IEW 1, 1010. C'est la même racine qui est encore à la base de lat. stagnum « étain ».

<sup>2.</sup> t- est une autre solution celtique de l'i.-e. st-, cf. K. Jackson, op. cit., p. 530. — La signification divergente de taen s'explique très facilement lorsqu'on tient compte de celle de la racine indo-européenne stag-.

<sup>3.</sup> H. PEDERSEN, op. cit. t. II, p. 17.

<sup>4.</sup> D'après FEW 11, 8, ce diminutif est attesté depuis 1530 (Palsgrave, p. 193) et aurait désigné à l'origine, « petit ou jeune sureau (arbuste) »; cf. aussi flandr. sahutiaux « petits sureaux ».

certaine acidité. Voyons donc ce qu'en disent les botanistes! H. Coste 1, p. 229, décrit le sambucus nigra comme suit : « Tige et rameaux ligneux, verruqueux-grisâtre, feuille à 5-7 folioles pétiolulées; stipules nulles ou très petites; fleurs blanches, très odorantes, en large corymbe plan, paraissant après les feuilles; baies noires à la maturité; rameaux remplis de moelle blanche », et p. 230 : « Les fleurs sont employées en infusion comme sudorifiques; l'écorce et les baies sont purgatives.» O. WAR-BURG<sup>2</sup> en dit (p. 238): « Am meisten ist in ganz Europa und dem Kaukasus in Wäldern und Hecken der auch viel in Gärten gezogene Schwarze Holunder, S. nigra, auch häufig wie Syringa Flieder genannt, verbreitet, ein bis 6 m hoher Strauch mit oft blattartigen Nebenblättern und grossen flachen Trugdolden, fast betäubend riechenden weissen, sich im Juni und Juli entfaltenden Blüten mit dreifächerigen Fruchtknoten und dreisteinigen, schwarzen, purpurroten Saft enthaltenden Steinfrüchten... Ausser den in Form von Mus oder Tee als Speise oder Heilmittel (z. B. bei Erkältungen, Rheumatismus, Wassersucht) verwendeten Früchten und Blüten (Flores Sambuci) wird auch die Rinde als Abführmittel... benutzt. » G. Pedrotti-V. Bertoldi 3 énumèrent les traits caractéristiques suivants (p. 357): « Arboscello esteso a gran parte d'Europa e dell'Asia settentrionale. Cresce nelle vicinanze delle abitazioni, al margine dei boschi, nelle siepi ecc. ... I fiori (Flores Sambuci) contengono tannino e sostanze mucillagginose. Le foglie sono velenose per la presenza in esse di un alcaloide (Sambucina) e di un glucoside contenente acide cianidrico. Si usavano una volta internamente in piccole quantità per la loro azione purgativa e diuretica; poi come applicazione esterna (cataplasmi) contro le bruciature e le emorroidi. Anche la scorza dal tronco veniva qualche volta utilizzata, preparando con essa un'infusione purgativa. Le bacche si usarono di spesso per colorire il vino. » Donc, même une analyse chimique ne peut constater aucune acidité, l'acide cyanhydrique étant fort toxique, mais pas de goût acide, de même que le tannin contenu dans les fleurs, qui est bien astringent, mais également pas acide. Par contre, les botanistes sont unanimes en constatant un parfum presque

<sup>1.</sup> Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes, t. II (Paris, 1903).

<sup>2.</sup> Die Pflanzenwelt, t. III (Leipzig, 1922).

<sup>3.</sup> Nomi dialettali delle piante indigene del Trentino e della Ladinia dolomitica presi in esame dal punto di vista della botanica, della linguistica e del folclore (Trento, 1930).

étourdissant des fleurs, mais aussi une odeur pénétrante des feuilles, tellement puissante que, dans le folklore, le sureau désigne une personne qui émane des odeurs désagréables <sup>1</sup>. Mais que cette odeur puisse en même temps être sentie comme agréable est prouvé par d'autres croyances folkloristiques qui recommandent l'emploi du sureau pour chasser le mauvais air <sup>2</sup>. Il est donc à croire que c'est plutôt à l'hièble (Sambacus ebulus) qu'on pense en parlant de l'odeur désagréable du sureau, cf. O. Warburg, op. cit., p. 239 : « S. ebulus, eine nur 60-125 cm hohe, unangenehm riechende Staude ... Blätter und Wurzeln sind abführend und brechenerregend » <sup>3</sup>, car sureau désigne souvent aussi l'hièble, cf. E. Rolland, op. cit., VI, p. 289; ALF 1595. Mais une fois de plus, malgré l'odeur fétide, personne ne signale jamais aucun goût acide.

L'origine de cet r adventice doit donc être cherchée ailleurs. L'apparition tardive de dérivés — surtout de sureau — exclut l'explication par une fausse régression dans des régions où -r- devient -z-, telle qu'elle est prise en considération par M. Brüch dans ZFSL 51, 188. Une fausse analogie d'après seür « securus, comme la suppose le même savant dans IF 40, 239, est également à exclure par le fait que seür « sureau » est attesté depuis Les gloses françaises dans les commentaires de Raschi (env.

- 1. Cf. E. ROLLAND, Flore populaire, t. VI, p. 285 : «Mis au 1er mai devant la maison d'une jeune fille, le sureau a la signification suivante : 'Du séyu, té pues' Ramecourt (P.-de-C.), c. p. M. Ed. Edmont. 'Sé-ü, tu pues ». Molliens-aux-B. (Somme), r. p.; Laces (P.-de-C.), c. p. M. B. de Kerhervé ». Cette croyance est déjà très ancienne dans le nord de la France, cf. Du Cange, t. V, p. 189b (s. v. maium) : «Lorsque l'une des filles dudit exposant, nommée Johannette, vit ledit Caronchel, elle li dit que la nuit S. Nicolay il l'avoit esmayée et mis sur leur maison une branche de seur, en disant qu'il n'avoit mie bien fait de ce faire, et qu'elle n'estoit mie femme à qui l'en deust faire telz esmayemens ne telz dérisions, et qu'elle n'estoit mie puante, ainsin que ledit seur le signifioit » (document de 1375).
- 2. Cf. E. ROLLAND, op. cit., p. 281: « On croit que le sureau annonce les sources et chasse le mauvais air » (Mayenne, Dottin) et « Dans les étables qu'on vient de nettoyer, on place des branches, en croix, par terre aux quatre coins, pour chasser le mauvais air » (Guernesey, Rolland). Que le peuple juge cette odeur plutôt agréable, est attesté également très anciennement, cf. E. Rolland, loc. cit.: « On lit dans le ms. no 103 (Sermones Gaufredi Calvi qui, suo tempore [1453] fuit vicancellarius parisiensis): Est enim mundus similis sambuco, cuius flos odoris suavitate delectat, sed fructus est immundus; vero quidem sambuci flores sambuco sunt meliores, sic etiam mundus floret prosperitatibusque delectat, sed fructus eius est iniquitas, ruina et immundicia ».
- 3. Pour la Saintonge, P. Jônain atteste: «L'yèble sent mauvais, mais il vient dans la bonne terre» (ap. E. Rolland, op. cit., p. 289). Cf. aussi Aix, Avignon, Apt saou pudén = sureau puant.

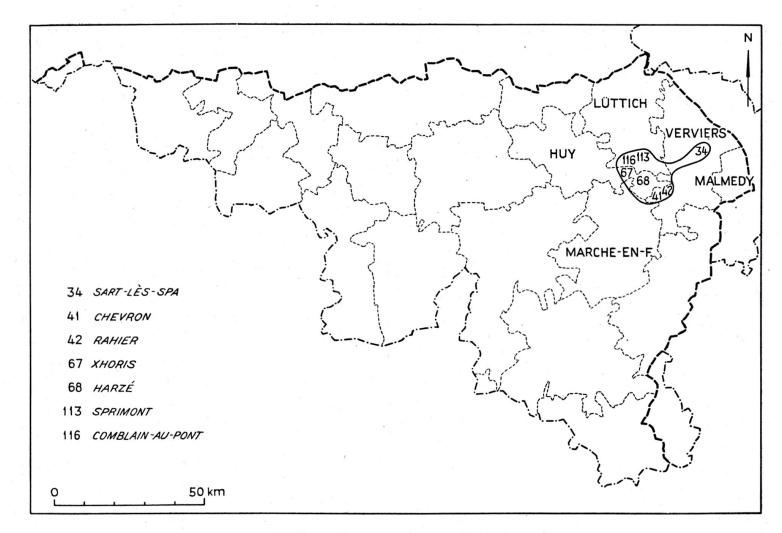
1100), tandis que la tendance vers un amuissement de l'r final ne se manifestera pas avant la fin du xve siècle.

Faut-il alors voir dans cet r un reflet du suffixe -(i)er<-arius, qui désigne si souvent un arbre  $^2$ ? Ce n'est guère probable, puisque la formation, c.-à-d. avec disparition complète de -(i)e-, serait unique; il faudrait donc s'attendre à une forme s(e)uyer  $^3$ . Or, la forme suyer est attestée en effet de 1545 jusqu'à Furetière 1690 et vit encore de nos jours dans les dialectes du Centre, de la Bourgogne, de la partie nord du Lyonnais, de la Savoie et du Jura  $^4$ . Mais partout, la jointure entre le radical et le suffixe est constituée par l'élément -y-. C'est donc encore une possibilité à exclure.

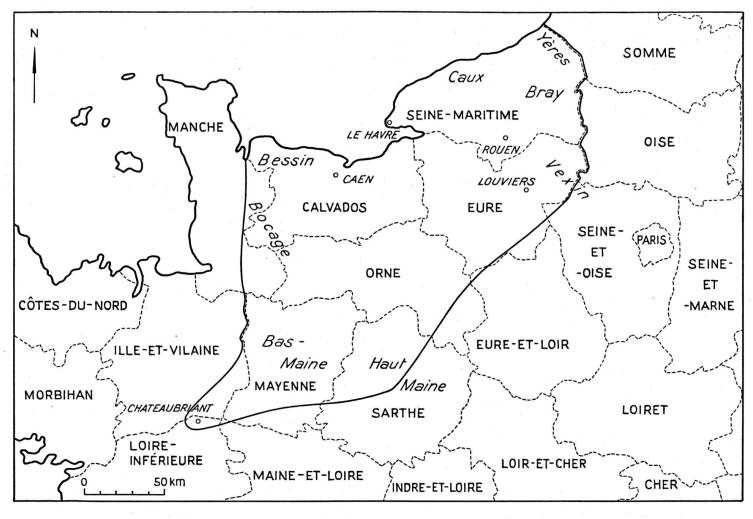
Il ne reste alors qu'une seule solution possible : celle de la contamination avec un autre nom de plante, comme l'avait aussi vu M. Rohlfs s' à l'occasion de la découverte d'un type \*samburu dans certains dialectes piémontais (cf. AIS c. 607) et dans l'intérieur de la Corse 6. Faut-il donc, vu ces attestations piémontaises et corses, remonter à une base romane commune \*samburu, comme le suggère M. Rohlfs? Nous ne pensons pas, car le nom du sambucus nigra est trop souvent influencé par le nom d'autres plantes 7, de sorte qu'il faut certainement admettre une influence individuelle. E. RICHTER 8 était probablement sur le bon chemin en pro-

- 1. Cf. CH. THUROT, De la prononciation française, t. II (Paris, 1883), p. 147.
- 2. Cf. à ce propos A. DARMESTER, Traité de la formation de la langue française, p. 61; K. Nyrop, Gramm. hist. de la langue fr., t. III, p. 126.
- 3. Cf. Kr. Nyrop, op. cit., p. 123, qui cite comme exemple pour -arius après voyelle : écuyer.
  - 4. D'après FEW 11, 7b.
  - 5. Archiv 168, p. 240.
- 6. Voilà pourquoi M. Rohlfs pense p. ex. à l'influence de paliurus. Signalons toutefois qu'A. Levi, Diz. etimol. del dial. piem., explique piém. sanbur par contamination avec piém. anburn « cytise, aubour » < laburnum (avec déglutination de l'l), car la forme anburn, elle aussi, a subi l'influence de sambūcus dans le nexus -nb-.
- 7. Cf. flandr. sahutiaux pl. « petits sureaux », Mons séhutiau sg. « lieu planté de sureaux » avec -t- analogique à des noms d'arbre tels que fouteau « hêtre » (FEW 3, 374); Villié, Lantigné séyar « sambucus nigra », Létra süiyā, lim. sicar, Tulle sieicar avec influence de noms de plantes tels que foyard « hêtre », fayard (FEW 3, 371b, et pour -ard comme formans de noms de plantes op. cit., p. 373a); rouchi susaine f. « cornouiller sanguin » avec influence de fusain; Champorcher sambūis « sambucus nigra » avec influence de buxus (de même dans d'autres localités de la Basse Vallée d'Aoste, mais aussi dans le Val Soana, à Noasca et à Ala di Stura).
  - 8. Sitzungsberichte der philos.-hist. Klasse der Akademie der Wissenschaften 156, 5, p. 20.





SUR 1 « SUREAU » EN WALLONIE.



ISURI «SUREAU» EN NORMANDIE.

posant pour fr. sureau l'influence d'un autre mot désignant le sambucus nigra; aussi a-t-elle pensé à m. a. bur, qui vit aujourd'hui encore dans certains dialectes anglais sous la forme bourtree et qui désigne en effet le sambucus nigra Seulement — c'est ce que reproche déjà M. Gamillscheg <sup>1</sup> à cette proposition —, le radical bur- n'est absolument pas connu dans le domaine gallo-roman, de sorte qu'on conçoit difficilement une contamination avec un radical qui n'a même pas laissé de traces dans les documents gallo-romans les plus anciens. Bien que nous n'attachions pas la même importance que M. Gamillscheg au fait que le radical bur- n'est pas attesté en gallo-roman, nous croyons également que cette idée est à rejeter, et ceci pour des raisons de géographie linguistique, car bur-n'existe pas non plus dans les parlers germaniques à l'est de la frontière linguistique du gallo- et belgo-roman.

La répartition géographique du type seur nous paraît être capitale pour l'explication de notre problème. Voici donc le passage y relatif de FEW 11, 8 a 2: « 1. Bray surle 'sambucus nigra' JorFl 97. — 2. Afr. mfr. seür (Rs-PassSem 194), mfr. sehur (ca. 1380, Aalma 10780), cehür PassSem, mfr. seur (1531, R 35, 396; ca. 1550, AncThéât 2, 241; Fur 1690), nfr. sûr (1732, NMrust 1, 856), Spa, Sart saôr, Lüttich sawor f. (1584, BTDial 30, 255), saôr m., sayor, Esneux saôr f. (1553, BTDial 30, 255), Jalhay sawar m., HuyL. sawor (1565, BTDial 30, 255), sawar, Harzé sayeûr, Bray, Caux, havr. Vexin, Roumois, Caen, bess. Boc. sur, Louv. id., seur, Orne sur AnnNorm 1895, 301, Chathr. sure f., bmanc. sær m., sur, hmanc. id., Aisne saweur Launay, NO. sueur B 1777; Romény sieur 'fruit du sureau' (auch ALFSuppl 264). Redupliziert yèr. susur 'sambucus nigra'. » Aisne saweur «sureau», nord-est sueur sont probablement secondairement formés par retranchement sur \*sureau ou \*surier désignant l'arbre, puisque sieur signifie à Romény (Aisne, arr. Château-Thierry) «fruit du sureau »; d'ailleurs il se peut très bien que les formes citées par Launay et le bénédictin de Saint-Vannes signifient également « fruit du sureau » et pas « sureau (arbuste) ».

Les autres attestations recouvrent deux aires géographiques compactes : celle d'une partie de l'est-wallon et celle de la majeure partie de la Normandie (cf. les deux cartes ci-jointes). La répartition géographique nous

<sup>1.</sup> Etymol. Wörterbuch d. fr. Spr., p. 823b.

<sup>2.</sup> Nous devons les formes wallonnes modernes à l'amabilité de M. J. Renson, qui a bien voulu nous communiquer les résultats de l'enquête de l'ALW.

révèle un fait d'une importance primordiale, c'est que nous avons affaire à des régions profondément imprégnées d'influences germaniques <sup>1</sup>. Il n'est donc nullement aberrant de chercher le nom de plante qui a pu influencer le mot afr. seü dans le fonds lexical germanique — comme l'avait déjà fait E. RICHTER —, mais en tenant compte du fait que nous avons affaire à deux aires géographiques séparées, de sorte qu'il doit s'agir d'un mot qui aurait pu entrer par des voies différentes dans le domaine gallo-roman.

Il n'existe qu'une seule racine germanique désignant aussi sambucus nigra qui réponde à toutes ces exigences: c'est la racine \*aliz. — Il est vrai que le mot allemand erle « aune » en dérive également, mais aujourd'hui encore, ellern signifie dans la Lüneburger Heide aussi bien « aune » que « sureau », et de même déjà en moyen bas-allemand alhorn, elhorn <sup>2</sup>. Mais aussi en ancien haut-allemand, la signification « sureau » est attestée pour aler à côté de celle d'« aune » <sup>3</sup>, ainsi que pour alor en anglosaxon <sup>4</sup>.

Botaniquement parlant, il y a évidemment une grande différence entre l'arbre dit « aune » et l'arbuste appelé « sureau » — ajoutons-y encore le fait qu'en bas-allemand moderne (entre la Weser et l'Elbe) alhorn ou elhorn signifient en même temps « sureau » et « érable » 5! Toutefois, il semble que, bien que K. Jaberg ait aussi démontré le contraire 6, le peuple puisse tolérer des désignations botaniques multiples d'un seul

- 1. En ce qui concerne l'est-wallon cf. le résumé de l'opinion unanime des savants dans F. Petri, Zum Stand der Diskussion über die fränkische Landnahme und die Entstehung der germanisch-romanischen Sprachgrenze (Darmstadt, 1954), p. 89.
- 2. Cela ne veut pas nécessairement dire que ce type ait désigné exactement au même endroit les deux plantes à la fois ; il se peut très bien que K. JABERG, Aspects géographiques du langage, p. 45s., ait quand même raison en prétendant, à l'aide du type melica « maïs » et « sorgho » dans l'Italie septentrionale, que deux significations « s'excluent avec une précision mathématique qui dément, comme cela arrive souvent dans des cas semblables, la confusion apparente des dénominations enregistrées par les lexicographes ».
- 3. Althochdeutsches Wörterbuch auf Grund der von Elias v. Steinmeyer hinterlassenen Sammlungen im Auftrag der sächsischen Akademie der Wissenschaften zu Leipzig bearbeitet und herausgegeben von E. Karg-Gasterstädt und Th. Frings, t. I, p. 189; cf. aussi Th. Frings, dans Etymologica. Walther von Wartburg zum 70. Geburtstag, p. 244.
- 4. C'est ainsi, du moins, que nous comprenons l'avertissement suivant de Bosworth-Toller, *Anglo-saxon Dictionary* s. v. *alor* : « alnus glutinosa must not be confused with the sambucus nigra ».
- 5. W. MITZKA, Der Ahorn. Giessener Beiträge zur deutschen Philologie 91 (1950), p. 33.
  - 6. Cf. n. 2.

mot; c'est ainsi qu'à Ascou (Ariège) p. ex. on désigne par sauk le sureau, le saule, l'osier et même le peuplier! Mais dans notre cas particulier, il existe encore des raisons purement linguistiques : c'est que le radical germanique \*aliz- remonte à une racine indo-européenne el-, ol- désignant « rouge ; brun » <sup>1</sup> et formant des mots qui désignent des animaux et des plantes. C'est ainsi qu'en dérivent, entre autres, aussi lat. alnus « aune », macéd. ἄλιζα « peuplier blanc », celt. \*alisia « alise », a. isl. ilstri « saule » ; lat. ulmus « orme », arm. elevin « cèdre », lit. ēglius « genièvre » (èg- par influence de êglè « pin » pour \*èlus), čech. jalovec, peut-être aussi gr. ἐλάτη « pin ». Il n'est donc nullement surprenant que, dans les langues germaniques, le radical \*aliz- signifie simultanément des plantes aussi différentes que « aune » et « sureau ».

Or, le type eller est extrêmement vivant précisément dans les parlers avoisinants à l'est-wallon, c.-à-d. dans la Rhénanie et le Luxembourg, où la terminaison -er est sentie ordinairement comme suffixe désignant des noms d'arbres exactement comme -arius et -ūceus dans les langues romanes 2; elle pouvait donc très bien se détacher dans une zone aussi longtemps bilingue que l'est-wallon et s'ajouter à un mot roman de même signification pour renforcer la forme de celui-ci 3. — En ce qui concerne l'aire normande, il y a deux possibilités pour expliquer ici la présence de l'r adventice : ou bien cet r provient de l'ancien nordique olr, que les Normands apportèrent dans leur nouvelle patrie, où ils rencontrèrent le lat. alnus de même origine et signification 4, de sorte que -r pouvait être considéré comme un formans mobile et détachable qui se serait ajouté au représentant du lat. sabūcus. Ou bien on tient encore une fois compte de la géographie linguistique, et alors on constatera que les formes normandes recouvrent exactement la même aire dans laquelle vit

- I. J. POKORNY, IEW 1, 302-304.
- 2. Cf. all. holunder, flieder, heister, rüster, h. all. affolter « pommier », etc.
- 3. La formation est-w. saôr, etc. est donc à comparer à rouchi bouch'nik « bouchon qui sert à jouer à la galoche » (Vermesse), liég. coch'nik « petit saligaud », mots hybrides formés du fr. bouchon, cochon et du suffixe diminutif flamand -ke, cf. J. Haust, Étymologies wallonnes, p. 177. Une même formation hybride est signalée par M. Gysseling, BTDial 21 (1947), p. 208, déjà pour le VIIIe siècle, car on rencontre dans la Vita Bertuini la forme Samber pour Sambra « la Sambre », donc avec le suffixe germanique -er (< i.-e. -(t)r, cf. W. Henzen, Deutsche Wortbilung, Halle a. S., 1947, p. 119).
- 4. Rappelons, à ce propos, que Th. FRINGS (dans: Etymologica. Walther von Wartburg zum 70. Geburtstag), pp. 239-259, explique fr. aune par \*alinus < lat. alnus × franc. \*alira.

également papi, poupi < ags. papig, popig < lat. \*papāvum (FEW 16, 617 b; cf. aussi ci-dessus p. 144), et on aura donc certainement le droit d'y voir un témoin de l'influence des Saxons établis dans le Bessin, dont l'existence nous est encore attestée au IXe siècle (cf. ags. alor, aler, alr « sureau ; aune »). Une preuve éclatante pour l'exactitude de nos vues nous semble être constituée par Bray surle, qui contient non seulement l'r final du mot germanique, mais aussi l'l de \*aliz-, avec la même métathèse que dans all. erle.

Résumons: L'r de sur(eau) se rencontre d'abord dans des régions fortement imprégnées de germanismes (parties de l'est-wallon et de la Normandie) et remonte à l'élément constitutif -iz- > -ir- dans germ. \*aliz- « aune; érable; sureau », la différence de signification provenant de la racine indo-européenne el- signifiant « rouge; brun », tout particulièrement propre à des mots désignant des plantes ou des animaux.

## \* \*

### Adjonctions et corrections à notre 1re série.

ad 2° Grand'Combe éété « fête du village » : MM. Schüle et Desponds, du Glossaire des Patois de la Suisse romande, nous font observer que ce terme se rencontre encore ailleurs dans le Jura, ainsi à Cerneux-Péquignot čatéf. « fête de la Nativité de la Vierge, 8 septembre », Les Fourgs ot lot tsétiau « à la nativité de la Vierge » (Tissot, s. v. tsétiau « château »), Nozeroy, La Favière tséţyó « fête de la Nativité de Notre-Dame, le 8 septembre » (Kjellén, p. 222). Très curieux en outre Montbéliard tchaîtai m. « On désigne encore ainsi, dans quelques villages, le jour du jeûne observé au mois de septembre, dans les Églises protestantes du pays de Monbéliard. Ce jeûne avait été institué dans les siècles derniers, à la suite d'évéments funestes » (Contejan). En ce qui concerne cette dernière attestation, M. Desponds nous écrit : « Je ne suis pas certain que le mot de Montbéliard ait la même origine. A noter qu'il est masculin et qu'il n'a pas de relation avec la Nativité de la Vierge. Mais il est curieux que ce soit un jour de septembre. On peut se demander si on n'a pas donné un sens nouveau, dans les régions protestantes, à une fête catholique du même mois. » Et quant à la répartition géographique de ce terme, M. Schüle suppose « dasss es sich um einen populären Namen eines Kirchenfestes handelt, der vielleicht

im Sinne Juds einem Bistum zugeschrieben werden kann, in diesem Falle Besançon; ob sich wohl so etwas im dortigen Kirchenkalender nachweisen liesse? Ob das auch in älteren Urkunden einen Niederschlag gefunden hat? Das sind Fragen, denen ich heute nicht nachgehen kann: eine rasche Durchsicht der Testaments de l'officialité de Besançon ergab nur offizielle Benennungen des 8. Septembers vom Typus Nativitas beatae Mariae Virginis ».

M. Desponds se demande encore s'il faudrait aussi rapprocher Val d'Illiez chétiau, zzettiau « euphraise » (xvIIIe s.), car « tout comme castanea donne tsetany et \*brutteé borteyo, chasteé a pu donner tsetyo. Resterait à trouver pourquoi la plante aurait reçu ce nom. A cause des fleurs blanches d'une des espèces? » Malheureusement, la solution de ce petit problème nous échappe également.

ad 4° Fr. merlin « sorte de hache à fendre le bois » : Dans la note 1 de la p. 302, nous disions que le terme germanique \*lauda « plomb » a probablement été emprunté au celte vu que les Celtes connaissaient le plomb bien avant les Germains, et nous renvoyions comme preuve au m. ir. luaide « poids de plomb » < a. celt. \*loudia, qui dériverait, de son côté, de l'i.-e. pleu-d « mouvoir ; couler ». Ces renseignements nous provenaient de R. Much, Zeitschrift f. dtsches Altertum 42 (1898), 163. Or, M. O. Szemerényi nous signale que, dans Archivum Linguisticum 4 (1952), p. 105s., il avait démontré que celt. \*loudiā et germ. \*lauda remontent indépendamment à i.-e. \*loudhjā, car ces deux mots sont inséparables de lith. alvas, lett. alva « étain », pruss. alvis « plomb », a. slav. olovo « id. » (mais russ. ólovo « étain »). M. Szemerényi relève, à juste titre, le fait que, dans les langues slaves, le passage de pl- initial à l- n'existe pas comme dans les langues celtiques. C'est pourquoi il rattache \*loudhjā, avec lat. lībra « balance pour peser » (qui remonterait à \*loudhra), à la racine indo-européenne el-, ol- « denoting e bright colour which is attested in e. g. OHG elo 'yellow' from \*elwo while the Baltic and Slavonic words continue IE \*olwo and \*olowo- ». Le deuxième élément contenu dans wallon marlovète « masse de bois » remonterait donc, en fin de compte, à la même racine indo-européenne que all. erle, eller, qui, d'après notre démonstration, a fourni l'r de fr. sureau (voir ci-dessus p. 155). Notons toutefois que la famille germ.

<sup>1.</sup> Voir maintenant GPSR 3, 521a, où M. DESPONDS remarque: « origine inconnue ».

\*lauda, m. ir. luaide « plomb », mais aussi lat. lībra, n'est pas enregistrée par J. Pokorny, IEW 1, p. 302 s. v. el-, ol-, mais que, par contre, lith. alvas « étain », pruss. alwis « plomb » figurent p. 31. s. v. albho- « blanc » comme étant empruntés aux langues slaves, p. ex. à russ. ólovo « étain ». Ne se pourrait-il que M. Szemerényi ait confondu les racines al- et el-? Car « eine Trennung der Bedeutungen von al- und el- ist nicht immer möglich, weshalb Specht (Idg. Dekl. 59, 160) beide Stämme für ursprünglich identisch erklärt » ¹. Mais il nous faut réserver la solution de ce problème à des savants plus compétents que nous dans cette matière épineuse.

p. 300 l. 12 une faute d'impression très gênante à corriger : ne lisez pas « p. ex. velulus < lat. pop. veclus; capitulum < lat. pop. capiclum, etc. », mais « vetulus > lat. pop. veclus ; capitulum > lat. pop. capiclum ».

Bâle.

Hans-Erich Keller.

1. J. POKORNY, IEW 1, 31.